

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 avril 2015

RENSEIGNEMENT - (N° 2697)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 320

présenté par
M. Urvoas

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 80, substituer au mot :

« celle »

le mot :

« ceux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.